L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 22 JUIN 1891. — 64ème Année

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 22 JUIN 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES DE CE JOUR.

Par Hoey & O'Connor, au local No 443 rue Prytanée, entre Tolédano et l'Avenue Louisiane, meubles de maison, glaces, tapis, nattes, pendules de bronze, argenterie, etc.

Par Macon, Danis & Kernaghan, à la Bourse des Encanteurs, un lot de comptes courants.

Par le Shérif, au No 34 rue Magazine, le contenu d'une imprimerie.

Assurances Anglaises

Le bruit fait autour de la question de M. Labouchère a—dit la *République française* du 6 juin—obligé le gouvernement du marquis de Salisbury à compléter (si ce n'est pas trop dire) la réponse passablement dédaigneuse qu'il avait faite en renvoyant l'honorable membre des Communes à la lecture des archives du Parlement.

C'est dans un article de source officieuse, publié par le *Standard* et commenté par les principaux journaux de Londres, puis dans une déclaration de sir J. Fergusson, qu'il nous faut aujourd'hui chercher la vérité. Autant qu'on peut en juger par ces déclarations dont les termes semblent soigneusement pesés pour concilier le désir de ne blesser ni la Constitution ni le Parlement avec celui de respecter la réalité des choses, le gouvernement de lord Salisbury n'a pas signé de traité solennel avec la triple alliance, représentée par le cabinet de Rome. Nous tenons volontiers pour vraie cette affirmation ; il est peu probable que lord Salisbury, dont le *Standard* vante la prudence et la prévoyance, ait commis la faute de signer, peut-être inconstitutionnellement, certainement d'une façon contraire aux traditions parlementaires, un traité, inutile d'ailleurs et qu'une nouvelle majorité eût été tentée d'infirmer. Mais ce qu'on avoue, c'est que l'Italie a reçu des *assurances*.

Le *Standard*, et sir J. Fergusson après le journal officieux, ont dit que ces explications de cabinet à cabinet, ces assurances, n'ont eu d'autre but que de définir la politique anglaise dans la Méditerranée; or cette politique, discutable, tend au maintien du *statu quo*. L'Angleterre, convaincue qu'il est de son intérêt de préserver l'équilibre tel qu'il existe actuellement dans la mer Méditerranée, est disposée à faire intervenir ses flottes au cas où cet équilibre serait menacé.

Cette doctrine n'a rien en soi de subversif; la résolution de l'Angleterre, qu'elle soit ou non payée de promesses réciproques, paraît même de nature à reculer les chances d'une rupture de la paix générale. Malheureusement,—et ceci ne manquera pas de toucher les membres du Parlement, — la valeur du principe est singulièrement amoindrie par l'usage qu'on en fait. S'il est vrai que l'Angleterre ne songe qu'au maintien du *statu quo*, comment se fait-il que les *assurances* en question n'aient été faites qu'à une seule des puissances méditerranéennes? Nous n'avons pas en effet ouï dire que notre gouvernement ou tout autre, en dehors de l'Italie, ait été jamais informé de la volonté de l'Angleterre d'intervenir pour protéger soit les côtes espagnoles, soit le rivage tripolitain, soit les ports helléniques, soit le littoral de la Provence, contre une attaque du dehors. Sans solliciter un appui dont nous saurions nous passer, nous sommes en droit de nous étonner que l'Italie seule ait bénéficié des confidences et des promesses de lord Salisbury.

Le cabinet de St James admettrait il comme un article de foi que l'Italie est la seule puissance de la mer Méditerranée qui suive une politique impeccablement pacifique et soit exposée à une agression? Est-il possible qu'on s'imagine de bonne foi, à Londres, que la France ait un autre désir que de vivre en paix avec sa voisine? A défaut des sentiments que nous n'avons jamais cessé d'entretenir pour le peuple italien, l'intérêt ne nous commande-t-il pas de réserver nos forces pour notre principal adversaire, et nous croit-on assez fous pour nous jeter sur les bras, de gaîté de cœur, un autre ennemi? Il faut être M. Crispi pour soutenir le contraire, contre toute raison et toute vérité; il faudrait qu'on fût à Londres beaucoup plus naïf et plus mal informé qu'on ne l'est pour ajouter foi à de semblables billevesées. D'autre part, si le cabinet italien actuel semble animé du désir sincère d'entretenir la bonne intelligence avec la France, oublie-t-on que son prédécesseur n'a pas cessé un instant de souhaiter et de préparer une rupture qui lui semblait le seul moyen honorable de sortir de la pitoyable crise où il avait plongé l'Italie. D'où il suit que les assurances données par l'Angleterre à l'Italie, inoffensives peut-être aujourd'hui, se sont trouvées très compromettantes pendant un certain temps, et très contraires au but qu'elles prétendaient viser, puisqu'elles sont de nature à inspirer au gouvernement italien d'alors une sécurité dont il était naguère fort disposé à abuser pour troubler la paix générale.

Il suffit, nous semble-t-il, que le public anglais réfléchisse à l'inconséquence de la politique méditerranéenne de lord Salisbury pour que la direction prise par le cabinet conservateur lui paraisse la plus injuste et la plus périlleuse de toutes.

Peut-être l'historiette suivante n'est-elle pas absolument inédite, mais elle a une saveur si parfaitement méridionale qu'elle mérite de prendre rang parmi les chefs-d'œuvre du genre.

Un Marseillais et un Bordelais causent natation ; ils se racontent mutuellement leurs prouesses.

Le premier se tait enfin et le second reprend :

—Tout cela n'est rien auprès de ce que j'ai vu.

—Et quoi donc?

—Un paquebot sortait de New York. Un monsieur qui se trouvait à bord semblait s'ennuyer. Tout à coup, il ôte sa redingote, pique une tête, et le voilà nageant vers les côtes de France. Il arrive au Havre, va à l'hôtel, déjeune, fait un tour en ville, et se rend ensuite sur la jetée, à la rencontre du steamer, où il retrouve son vêtement et ses bagages.

—Tu as vu ça? dit le Marseillais, imperturbable.

—Eh! oui, je l'ai vu.

—Tu peux le jurer?

—Je le jure.

—Eh bien, mon vieux, chaque fois que j'ai raconté cette histoire, on m'a soutenu que c'était une blague. Le monsieur du paquebot, c'était moi.

Grosbinet est allé tuer le temps à la foire. La curiosité le pousse à entrer dans une baraque, au moment où une femme colosse tire le rideau qui dérobait ses charmes à la curiosité des amateurs:

Révérences.

—Mesdames et messieurs, je pèse trois cent quarante. C'est de naissance. A l'âge de quatorze ans, j'étais déjà si grosse, que j'étais forcée de coucher dans une chambre à deux lits.

Un bohème rencontre un ami qu'il n'a pas vu depuis longtemps et dont la mise élégante l'étonne.

—Je comprends ta surprise, lui dit l'ami, ah! dame! Il fut un temps où je ne mangeais pas de viande tous les jours.... Et toi?

—Moi, je suis toujours végétarien....

—Hein!

—Oui, je végète!

Z..., auteur dramatique, raconte sa façon de collaborer.

—Mon Dieu! voici comment cela se passe. Mon collaborateur m'apporte le [illegible], je le regarde, et c'est moi qui [illegible]

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.....CHARTRES.....73

FEUILLETON.

MADAME LA CONNÉTABLE

—PAR—

PAUL SAUNIÈRE.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ASSASSIN.

(Suite.)

Tape-Dur se vit perdu et jeta vers la cheminée un regard de détresse. Alors, appuyant sa tête sur ses mains et ses coudes sur ses genoux, il baissa les yeux à terre, observant un silence et une immobilité absolus.

Mais le lieutenant de police, fort expert en ces matières, avait saisi au passage le regard que Polyte avait lancé vers l'âtre.

Déjà ses exempts avaient dérangé, bouleversé et visité les sièges, la commode et la huche à pain, seuls meubles dont fût garnie la pièce, sans rien découvrir. Ils se préparaient à monter au premier étage, quand leur maître les arrêta.

—Eh bien! Et la cheminée? dit-il.

Involontairement le braconnier se redressa, mais les mains des soldats s'appesantirent sur ses épaules. Il reprit son immobilité, sans même jeter un regard sur les personnes qui l'entouraient.

Il était trop tard encore. Le coquin s'était trahi. Après avoir fouillé sans succès, intérieurement et extérieurement le manteau de la cheminée, les agents enlevèrent les chenets, étalèrent du pied le monceau de cendres dont le foyer était rempli et mirent à jour un paquet, enveloppé d'un lambeau de mouchoir.

Ils l'apportèrent au lieutenant de police, qui le déplia et éleva triomphalement en l'air la bourse et la montre qui y étaient enroulées.

Le marquis s'approcha précipitamment.

—Oui, les voilà bien! Je les reconnais, murmura-t-il avec une larme dans les yeux.

Le magistrat se tourna alors vers Polyte.

—Qu'avez-vous à répondre? lui demanda-t-il.

—Je ne sais ce que c'est que ça, ni d'où ça vient, répondit Tape-Dur, dont les doigts crispés s'agitaient convulsivement sous l'épaisse crinière dans laquelle ils s'enfonçaient.

—Alors passons à une autre expérience, fit le lieutenant de police.

Et faisant signe à un exempt:

—Apportez moi le fouet de chasse du comte de Marsan, ordonna-t-il.

Cette fois, incapable de se dompter plus longtemps, le braconnier éleva la tête.

—Un fouet! s'écria-t-il avec un geste de frayeur. Qu'en voulez vous faire?

—Peu de chose, fit le magistrat. Voir simplement si la lanière de ce fouet et les nœuds dont elle est espacée s'adaptent bien exactement à la balafre qui vous sillonne la figure.

Polyte devint livide.

On savait donc tout? Le comte avait donc raconté la correction qu'il lui avait infligée?

Quelqu'un l'avait répété..... Mais qui?.... Pour sa part, il n'en avait parlé qu'à une seule personne.... A cet homme qui l'avait arrêté dans la forêt, tandis qu'il fuyait, écumant de rage, rêvant déjà d'une vengeance éclatante... à ce démon tentateur, qui lui avait révélé la présence de Didier chez André, lui avait facilité les moyens d'accomplir son exécrable forfait... Ah! cet homme s'il le tenait......

Instinctivement, pour la première fois, il promena son regard hagard sur tous ces curieux qui se groupaient autour de lui pour le mieux accabler.

Il les reconnut tous, M. de Castellan, le docteur, André, ses hypocrites qui l'avaient vendu, plus loin le marquis de Marsan, et à côté du marquis, ce même homme dont les conseils cauteleux l'avaient poussé au crime.

—Ah! misérable! s'écria-t-il en lui montrant le poing. C'est donc vous qui m'avez perdu!

Tout le monde se tourna avec surprise vers M. de La Gibertière, qui devint légèrement pâle, mais ne baissa pas les yeux et ne se déroba point.

—Ah ça! dit-il, à qui en avez-vous, mon bonhomme?

—Quoi! vous oseriez nier devant moi que ce soit d'après vos indications que j'aie agi! clama le braconnier furieux.

—Vous rêvez, je crois! se défendit le comte avec dédain. Je ne vous connais pas, je ne vous ai jamais vu.

Et se tournant vers M. de Marsan:

—Venez, monsieur le marquis, reprit-il. Notre place n'est pas auprès de cet énergumène.

Il cherchait à l'entraîner, mais le gentilhomme résista.

—Un moment, dit-il. Laissez parler cet homme. S'il ment, vous n'aurez pas de peine à le confondre.

Le lieutenant de police écoutait. Déjà les paroles de Tape-Dur équivalaient à un aveu. La découverte des bijoux de la victime ne laissait plus subsister aucun doute sur la culpabilité de l'assassin. Qu'allait-il révéler encore? Est-ce que, réellement, le comte de La Gibertière aurait aidé de près ou de loin à la perpétration de ce meurtre abominable?

Polyte, lui, ne se possédait plus. Les dénégations du comte avaient exaspéré ce caractère sauvage et indompté.

—Ah! c'est ainsi! poursuivit-il. Ah! vous ne me connaissez pas! Mais qui donc, si ce n'est vous, m'a arrêté dans ma fuite, alors que mon visage saignait encore de l'ignoble châtiment que je venais de subir? Qui m'a encouragé dans mes sourds appétits de vengeance? Qui m'a dit avoir surpris dans le jardin d'André la conversation et la présence mystérieuse d'un inconnu? Qui m'a suggéré l'idée, pour le faire accuser à ma place, de m'emparer de ses habits, le soir même, tandis qu'il tenterait avec André une reconnaissance du côté du parc de M. de Marsan?

—C'est vous, reprit-il, le cou tendu, la lèvre écumante, vous, lâche et imposteur, qui n'avez du gentilhomme que l'habit, vous qui, plus que moi encore, êtes le véritable assassin du comte!

M. de La Gibertière voulait payer d'audace, ainsi qu'il l'avait résolu. Il souriait d'un air de pitié, haussait les épaules, mais personne ne croyait plus à ses grimaces. On se reculait de lui avec horreur.

A quoi lui servait de nier, du reste? Ce qu'avait dit le braconnier ne concordait il pas avec la déclaration qu'il avait faite au lieutenant de police? N'était-ce pas d'après elle qu'on avait pratiqué une descente chez André, que le vicomte avait été arrêté?

Tout mauvais cas est niable, mais chacun avait la certitude que c'était le braconnier qui disait vrai et le gentilhomme qui mentait impudemment.

Le lieutenant de police en était persuadé plus que tout autre, mais, par égard pour le marquis, dont le comte était l'hôte et l'ami, il crut devoir mettre fin à cette scène scandaleuse.

—Soldats! dit-il, en désignant Polyte, emparez-vous de cet homme.

Puis se tournant vers M. de La Gibertière:

—Quant à vous, monsieur, ajouta-t-il, je vous prie de vous tenir à la disposition de la justice jusqu'à nouvel ordre.

La maréchaussée saisit le braconnier et l'entraîna au dehors.

Aussitôt chacun évacua la maison, sous l'impression des émotions violentes dont il avait été témoin.

Seuls, M. de Castellan et André ne dissimulaient pas la joie qu'ils ressentaient.

Ce drame n'avait pourtant pas encore dit son dernier mot.

Au moment où les soldats se préparaient à passer les menottes au prisonnier, celui-ci, vigoureux et résolu, en renversa un d'un coup de tête, un autre d'un croc-en-jambe, puis, faisant en arrière un bond prodigieux, il entra dans sa masure.

—Ah! vous ne me tenez pas encore! cria-t-il.

Avant que soldats et exempts fussent revenus de leur surprise, il referma sa porte et en poussa les verrous.

Alors, gravissant l'escalier de bois, il monta dans sa chambre et apparut à la fenêtre du premier étage, tenant à la main une paire de pistolets.

—Maintenant venez me chercher! fit-il avec un ricanement féroce.

Soldats et exempts se ruèrent sur la porte pour l'enfoncer.

Le braconnier fit feu de ses deux pistolets; deux hommes tombèrent dangereusement blessés.

De nouveau il disparut un instant et revint, armé cette fois d'un fusil, son arme chère entre toutes, avec laquelle il avait fait de si beaux coups d'affût, qui ne manquait jamais le but qu'il fallait atteindre.

Il eut un éclat de rire triomphant, quoique les trois autres soldats de la maréchaussée, remis promptement de leur stupeur, eussent pris en main les carabines qu'ils portaient en bandoulière.

Devant cette défense obstinée, qui avait fait déjà deux victimes, les assistants ne savaient trop où chercher un abri, pour se soustraire à la mort qui les menaçait.

Seul, le lieutenant de police tenait bravement tête au danger.

—Eh! morbleu! tuez-le, s'il n'y a pas moyen de faire autrement, cria-t-il aux soldats.

Quant au comte de La Gibertière, après avoir reculé pas à pas sur le chemin, il prit le parti de gagner la forêt, dont une centaine de pas le séparaient à peine.

Tournant lestement sur ses talons, il s'enfuit tout à-coup dans cette direction, mais le braconnier l'avait vu.

—Ah! Satan, dit-il. Tu crois m'échapper? Non pas. C'est toi qui m'a mis le couteau dans la main, tu mourras avec moi.

En disant ces mots, il épaula lentement.

Un coup de feu retentit et le comte de La Gibertière tomba lourdement en avant à moitié chemin du trajet qui lui restait à faire.

L'œil du braconnier avait visé juste. Le gentilhomme ne fit pas un mouvement.

Mais, presque aussitôt, on entendit une seconde détonation. C'était un soldat qui venait de tirer à son tour.

Atteint d'une balle en plein front, Polyte s'abattit d'abord sur l'encadrement de la fenêtre, puis le haut du corps entraîna les jambes, le braconnier roula, tournoya, et vint s'abîmer sur les pavés dont la maisonnette était bordée.

En vain on se précipita au secours de l'assassin et de son complice. Tous deux avaient cessé de vivre.

XIII

LE ROI EST MORT, VIVE LE ROI!

Le jour même, le lieutenant de police, avec force regrets et félicitations, rendait à Didier sa liberté.

Plein de modestie, tout en lui racontant comment on était arrivé à découvrir le vrai coupable, il ne s'attribua pas l'honneur de cette découverte. C'était le baron de Castellan, le docteur Muzet, et le garde André, qui lui avaient apporté le résultat de leurs propres investigations. Il n'était intervenu, lui, que pour en constater l'exactitude.

Didier l'avait écouté avec un certain étonnement.

Ce n'était ni le rôle ignoble qu'avait joué le comte de La Gibertière, ni le genre de mort dont ce misérable avait payé sa lâcheté qui provoquaient en lui cette surprise, c'était de voir figurer le père de Sylviane à la tête de ceux qui avaient si puissamment contribué à établir son innocence!

Quel changement s'était donc opéré tout à coup dans l'esprit du baron? Il ne pouvait pas se l'expliquer, et n'avait du reste pas beaucoup le temps d'y songer en un pareil moment.

Maintenant qu'il était libre et qu'on avait hautement proclamé la fausseté de l'accusation qui pesait sur lui, où irait-il?

Voilà ce qu'il se demandait.

Pas plus chez M. de Castellan que chez son père, il ne pouvait demander un asile, sans savoir quelle part de responsabilité leur incombait dans la violence indigne dont Sylviane avait été victime.

En attendant que la lumière se fît sur ce point là, comme elle venait d'éclater sur la mort d'Etienne, Didier se décida à retourner chez André.

A la porte de la prison, le garde guettait impatiemment la sortie de son maître. Il se précipita vers lui et lui prit la main, qu'il effleura du bout des lèvres.

Le vicomte eut un sourire attristé.

Seul, un modeste serviteur était là pour fêter sa délivrance!

—Viens, ami, lui dit-il. C'est chez toi que jusqu'à nouvel ordre j'ai décidé de demeurer. Mais je ne t'embarrasserai pas longtemps, va. Dans quelques jours, je retourne à Paris.

Cependant sa résolution était singulièrement ébranlée quand il atteignit le carrefour de la Pyramide.

C'est qu'en chemin André lui avait appris qu'immédiatement après l'enterrement du comte de Marsan Sylviane était retournée chez son père, avec lequel elle semblait vivre en parfaite intelligence. C'est qu'il lui avait appris aussi combien M. de Castellan s'était intéressé à lui.

—Cependant, fit Didier abasourdi, il y aura toujours quelque chose que je ne pourrai pas comprendre. Comment se fait-il qu'on ait pu marier Etienne avec Sylviane, puisqu'elle était déjà ma femme?

—Votre femme! s'écria le garde stupéfait.

—Eh! oui. J'ai épousé Sylviane à Nevers, le 6 avril de l'année dernière.

—Pas possible! fit André, qui n'en pouvait croire ses oreilles. Mais personne ne sait cela, ici! On se doutait bien que vous aimiez Mlle de Castellan, seulement on était loin de penser...... Ah! je m'explique mieux à présent la manière d'être de la comtesse envers son mari.

—Et j'en suis d'autant plus heureux que personne, ajouta Didier, car le secret que je viens de laisser échapper devant toi, je ne veux plus qu'il en soit un pour personne, je t'autorise à le répéter partout. Je suis las de lutter depuis des années contre les ruses tortueuses dont la trame s'épaissit chaque jour autour de moi.

—Et vous avez raison, monseigneur, fit André. Soyez certain que, pour ma part, je ne me priverai pas de confier votre secret à qui voudra l'entendre; mais vous parlez de vous en aller, de retourner à Paris...... Vous ne comptez donc pas rendre visite au marquis, votre père?

—Moi? Pourquoi faire? Quand mon père est venu, l'épée au poing, arracher Sylviane de mes bras et m'a laissé mourant de sa propre main sur le carreau, s'est-il inquiété seulement de ce que j'étais devenu? Quand il a voulu jeter ma femme dans le lit de mon frère, a-t-il songé à la profanation qu'il commettait, au désespoir dans lequel il me plongeait? Non, je n'irai pas chez mon père, dit le vicomte avec véhémence.

—Sans doute, mais les circonstances ont bien changé, fit observer André. A présent que M. Etienne est mort, c'est vous qui êtes l'héritier de la fortune et du titre des marquis de Marsan.

—C'est ma foi, vrai! s'écria le gentilhomme avec un rictus amer. Le roi est mort! Vive le roi! Mais, cette hérédité, t'imagines tu donc que je vais la revendiquer? Non, mon ami. L'argent n'a jamais été le mobile de ma vie et, quant aux honneurs, je ne tire aucune gloire de ceux que je n'ai pas mérités.

André ne se permit pas d'insister.

Son maître et lui venaient d'arriver devant la maisonnette. Ils y entrèrent et le garde se mit à préparer le repas du soir, dont un poulet de sa basse-cour fournit le plat résistant.

Assis devant la fenêtre ouverte, Didier rêvassait. Il n'éprouvait pas, de se voir libre et à l'abri de tout reproche, la satisfaction qu'il en attendait. Un découragement profond l'envahissait. Il avait de la vie un dégoût qui ne laissait place dans son cœur, ni dans sa pensée, à aucun désir, à aucune joie.

André, tout en surveillant son rôti et en dressant le couvert de son maître, l'observait à la dérobée et lisait, comme dans un livre ouvert, toutes les impressions qui se reflétaient sur son visage.

—Pourtant, dit-il sans transition, dès que le vicomte eut pris place à table, la situation n'est pas plus mauvaise que le jour où monseigneur est arrivé à Saint-Marcellin. Au contraire, elle s'est dégagée de ses difficultés les plus sérieuses. Non seulement le comte Etienne n'est plus, mais Mlle de Castellan est retournée chez son père, à jamais délivrée du lien qui l'enchaînait.

—Eh bien! où veux-tu en venir? demanda le jeune colonel.

—A ceci, monseigneur: c'est que votre première idée, en arrivant, avait été de demander un rendez-vous à Mlle de Castellan, alors que c'était presque indispensable. Eh bien! pourquoi y renonceriez vous aujourd'hui que c'est plus facile?

—Parce que son père, qui a certainement intercepté toutes les lettres que j'écrivais à sa fille, interceptera celle-là et ne lui permettra pas de me revoir.

—Je crois que vous vous trompez, monseigneur. D'abord, la lettre, si vous vous décidez à l'écrire, c'est moi qui irai la porter, et je ne m'en dessaisirai qu'entre les mains de la personne à qui elle est destinée. Ensuite je me figure, et c'est l'avis général, que le baron a mis beaucoup d'eau dans son vin depuis un an. Ses amis l'affirment, et il faut bien que cela soit pour que sa fille ait oublié tous ses griefs. Certainement, il s'efforce de racheter ses torts, puisque c'est lui qui m'a fait venir, qui m'a chargé de retrouver l'assassin du comte, qui m'a dit de n'y épargner ni mon argent ni mes peines, qui a promis de récompenser mon zèle,—lui enfin qui est allé porter en personne au lieutenant de police les indications que le docteur et moi lui avions fournies.

—Il est bien temps! fit Didier avec un rire nerveux.

—Il est toujours temps quand on a votre âge, monseigneur, répliqua le garde.

—Eh bien! soit, je vais l'essayer, dit résolument le vicomte. Demain matin tu iras porter à Sylviane la lettre que je vais préparer.

Pendant de longues heures encore ils causèrent. André était, en effet, du plus utile secours au vicomte. Nul, mieux que lui, n'était au courant de ce qui se faisait dans le pays, nul n'avait recueilli plus de racontars absurdes ou d'impressions diverses. Il était véritablement un reflet de l'opinion publique.

Or d'après lui, elle avait été beaucoup plus indulgente envers M. de Castellan qu'envers le marquis. Sans doute elle avait mis dans la balance la débonnaireté du baron et les ambitions effrénées de M. de Marsan.

Entre les deux elle avait jugé et la balance avait penché en faveur de M. de Castellan.

S'il fallait s'en rapporter à la conduite qu'il tenait aujourd'hui, elle avait bien jugé, car le baron, revenu de ses erreurs et ne subissant plus l'influence néfaste de M. de La Gibertière, semblait mettre à les réparer autant d'empressement qu'il avait mis de docilité à les commettre.

Etait il sincère? C'est ce dont Didier voulait s'assurer.

Il monta dans sa chambre et écrivit le simple billet que voici:

"Ma chère Sylviane,

"Après les événements qui nous ont séparés et dont j'ignore le fin mot, j'ose solliciter de votre bonté une explication que vous ne me refuserez pas, je l'espère.

"Ce serait une grande consolation pour moi, à la veille de rejoindre mon régiment, que de vous assurer une fois de plus de mon inguérissable amour et de mon profond respect.

"Veuillez me fixer le jour et l'heure que vous daignerez m'accorder et croyez à mon dévouement absolu.

"DIDIER DE MARSAN."

Le lendemain matin, André prit la lettre et se dirigea vers le château de Castellan.

Il eut beaucoup de peine à y arriver. On savait quelle part active il avait prise à l'arrestation du braconnier Polyte. C'était à qui l'arrêterait pour lui demander des détails.

Il répondait à la hâte, croyant échapper à cette embarrassante curiosité, et s'éloignait, mais, cinquante pas plus loin, c'était à recommencer!

En effet, avec la même rapidité que s'était répandu l'emprisonnement du vicomte, s'était propagée la nouvelle de son innocence et de sa *mise en liberté*.

La foule, ignorante alors bien plus qu'elle ne l'est aujourd'hui, et qui, la veille encore, condamnait sans pitié l'infortuné gentilhomme, passa d'un extrême à l'autre avec la plus étonnante légèreté. Nul ne voulait avouer qu'il était hier le plus ardemment convaincu de la culpabilité de Didier. Tous ils s'étaient rangés, assuraient-ils, du côté de ceux qui avaient pris sa défense.

Ce fut bien pis encore quand, par les indiscrétions d'André, on sut dans quelles circonstances inouïes avait eu lieu le mariage de Sylviane avec Etienne. Comment! on l'avait volée à son premier mari pour la jeter dans les bras d'Etienne! C'était une monstruosité qui n'avait pas de nom!

Et toutes les sympathies qu'il s'était acquises revinrent à Didier, comme le flot d'une grande marée, accrues de toutes les malédictions dont on accablait le marquis et le comte de La Gibertière, sur qui retombaient plus fort que jamais les fureurs populaires.

La mort d'Etienne, celle du comte, toutes les deux si dramatiques, devinrent pour ainsi dire l'objet de réjouissances publiques. Elles étaient le châtiment providentiel des ignobles compromis dont ils avaient été les instigateurs.

Sylviane et Didier étaient débarrassés de leurs plus mortels ennemis. Dieu avait eu la main lourde, mais cette fois, il avait frappé juste.

Ah! certes, paysans et vassaux préféraient Didier à Etienne. Entre un maître bon, généreux, qui avait donné de son courage des preuves si éclatantes, et un tyran enorgueilli de sa richesse, égoïste, sournoisement jaloux de ses droits seigneuriaux jusqu'à la plus odieuse cruauté, les pauvres diables ne pouvaient pas hésiter.

C'était vers Didier qu'ils tendaient leurs bras, car c'était lui qui devenait leur maître à présent et, devant celui-là, dont ils étaient fiers, ils éprouvaient moins de honte à s'incliner que devant Etienne, dont ils méprisaient secrètement la [illegible].

Voilà surtout pourquoi ils acclamaient l'innocence du vicomte. Et c'était si bien le sentiment général que dans les hameaux, dans les villages, à Saint-Marcellin, dans les châteaux même, s'éleva de toutes parts un soupir de soulagement, quand on sut de quelle infâme accusation Didier avait triomphé.

Le marquis en avait été informé, lui aussi, et s'il n'avait pas bruyamment manifesté sa joie, il n'en avait pas moins été sincèrement heureux. Non pas autant peut-être par affection pour son cadet que par ce sentiment de vanité étroite qui présidait à toutes ses actions. Pensez donc! Un de Marsan convaincu d'avoir tué son frère! Jugé, condamné, exécuté! quel opprobre! Il lui avait été épargné, grâce au ciel! C'est là surtout ce dont se réjouissait le vieux gentilhomme.

D'un autre côté, un si habile calculateur qu'il s'était toujours montré n'avait pas été sans se rendre compte du bouleversement que le meurtre de son aîné apportait dans les droits d'hérédité du vicomte. C'était à Didier que reviendraient maintenant son titre et sa fortune et, par cela même, il lui devait certains égards auxquels il lui faudrait bien se résigner.

S'il ne le faisait qu'à regret, il y était pourtant tout disposé, car c'était sur ce fils cadet qu'il avait martyrisé de toutes les façons, que reposaient désormais le nom et l'avenir de la famille.

Qu'allait faire Didier de sa liberté? Viendrait-il demander à son père un asile et prendre ostensiblement possession des biens qui lui étaient destinés un jour? Le marquis l'espérait vaguement. Aussi fut-il cruellement déçu d'apprendre que Didier était retourné chez André.

Il avait eu beau s'en défendre jusqu'alors, il était obligé, par la force des événements, de reconnaître que le vicomte était un autre homme que son frère. Et lorsque se représentaient à sa pensée les prouesses dont Didier avait été le héros, il en était presque fier, car jamais l'impassible Etienne n'aurait fait briller d'un éclat semblable le nom qu'il portait.

C'était sa faute si Didier n'apportait pas à sa douleur une parole de consolation. Au lieu de développer et d'encourager dès l'enfance ce caractère chevaleresque, il en avait pris ombrage, s'était irrité de sa supériorité, l'avait étouffé, poursuivi, blessé dans ses plus chères affections. Il récoltait ce qu'il avait semé.

Autour de lui, partout la réprobation, la solitude, le silence du tombeau! Ah! son titre de marquis, sa richesse, chaque jour grandissante, sa vanité stupide, il les aurait donnés en ce moment pour un baiser!

Non, il ne l'aurait pas. Didier ne songeait qu'à Sylviane, qu'il aimait toujours d'une passion dont les obstacles et les persécutions avaient grandi l'intensité.

Qu'elle lui refusât l'entrevue qu'il demandait et il irait se faire tuer quelque part....sur un champ de bataille... Dieu merci! avec un roi comme Louis XIV les occasions ne manqueraient pas.

Tandis qu'il arpentait fiévreusement le jardinet d'André, le garde revint, tenant à la main une lettre qu'il lui tendit.

Le jeune colonel l'ouvrit et ne fut pas médiocrement surpris, en voyant qu'elle était écrite et signée par M. de Castellan.

Elle était ainsi conçue:

"Mon cher Didier,

"Ma fille me communique à l'instant le billet que vous lui avez adressé. Elle me charge de vous répondre qu'elle vous attendra aujourd'hui à l'heure qui vous conviendra le mieux.

"Bien sincères amitiés.

"Baron H. DE CASTELLAN."

Didier n'en revenait pas! Quoi! non seulement Sylviane accédait à sa prière, mais c'était le baron qui le lui annonçait!

Ah! il ne perdit pas de temps! Sur-le-champ, il envoya André à Saint-Marcellin, avec l'ordre d'y chercher Jacques et d'en ramener deux chevaux.

Au moment où le garde arriva, Jacques qui fidèle à sa consigne avait inutilement attendu le vicomte à l'auberge, venait de chez le lieutenant de police pour lui signaler la disparition de son colonel.

Le magistrat l'avait rassuré, en lui disant que le gentilhomme avait en effet couru pendant huit jours un grand danger, mais que, depuis vingt-quatre heures, il était libre et n'avait plus rien à redouter.

Quand Jacques apprit que son maître le faisait appeler, il bondit dans la cour, fit promptement seller deux chevaux. André monta l'un, le soldat prit l'autre et, vingt minutes après, ils arrivaient au carrefour de la Pyramide.

Sans s'attarder à d'inutiles explications, Didier sauta en selle, fit signe à Jacques de le suivre et s'élança dans la direction du château de Castellan.

Au bout d'une demi-heure, il arrêta devant le perron son cheval, ruisselant d'écume, dont il jeta la bride à Jacques.

Avant qu'il eût soulevé le marteau de la porte d'entrée, elle s'ouvrit.

Evidemment le valet de chambre du comte était prévenu et guettait son arrivée, car il l'introduisit dans le salon sans en avertir qui que ce soit.

Ce ne fut pas sans un gros serrement de cœur que Didier revit ces meubles familiers à sa jeunesse. C'était là qu'il avait passé de longues heures à contempler Sylviane, là qu'il avait osé demander sa main.... mais il n'eut pas le temps de fouiller trop avant dans ces chers souvenirs. La porte s'ouvrit et Sylviane parut.

Elle était seule.

Sans prononcer un mot, radieuse, ivre d'un bonheur trop longtemps contenu, elle se jeta dans ses bras.

Que de douces larmes ils versèrent! Que de baisers furent échangés! et comment auraient-ils exprimé autrement la joie délirante dont ils étaient pénétrés! L'un et l'autre auraient été incapables de traduire ce qu'ils ressentaient, tant l'émotion leur serrait la gorge.

Enfin, lorsque, palpitants encore de cette délicieuse étreinte, ils prirent place, la main dans la main, dans le coin le plus reculé de la vaste pièce, Didier put à son aise lever les yeux sur la jeune femme.

Elle n'avait rien perdu de sa beauté, mais son visage gardait la trace des maladies et des souffrances qui l'avaient éprouvé pendant ces deux années terribles. Son nez s'était aminci, ses traits étaient légèrement tirés, son teint pâle, un cercle bleuâtre entourait ses yeux alanguis.

—Pauvre chère âme! s'écria involontairement Didier. Comme tu as dû souffrir!

—Ah! dit-elle d'une voix sourde, l'enfer n'inventerait pas de tourments plus affreux que ceux que j'ai subis!—Mais ce n'est rien, reprit-elle d'un ton enjoué. Avec du bonheur et des soins j'aurai bien vite recouvré la santé, afin d'être toujours belle à tes yeux.

Elle lui raconta alors comment M. de La Gibertière avait obtenu du pape l'annulation de son mariage et, de concert avec le marquis, avait obtenu de son père qu'on la mariât *in extremis* à Etienne.

—Mais de quelle autre maladie étais-tu donc atteinte quand ils ont abusé ainsi de ta pauvre agonie? demanda le vicomte.

—Je relevais de couches, répondit-elle. Sur les conseils de son beau-frère, mon père les avait tenues secrètes, mais il s'était engagé à me rendre plus tard mon fils, le tien, cher Didier! C'était la seule espérance qui me rattachât à la vie, et déjà j'étais rétablie, quand, brusquement, mon père m'annonça que notre pauvre petit Maurice était mort.

Ce fut aussi pour moi le coup mortel. Je m'affaissai lourdement, frappée au cœur et à la tête. Pendant six semaines je touchai de si près à la mort qu'on me crut perdue. Enfin, grâce au dévouement du docteur Muzet, je survécus, mais au prix de quel autre supplice! J'étais la femme de ton frère!

—Et il savait tout cela l'infâme!

—Non. M. de La Gibertière avait exigé qu'on le lui cachât; mais je lui dis crûment la vérité, moi, pour lui faire bien comprendre que nous devions rester éternellement étrangers l'un à l'autre, et je dois lui rendre cette justice, il n'a jamais tenté d'effleurer de ses lèvres ma main gantée.

—Mais notre enfant, où est-il? Où les misérables ont-ils enfoui son cadavre? interrogea Didier, frémissant de colère.

—Je l'ignore. Voilà un an que je n'avais pas vu mon père, et il y a cinq jours seulement que je suis ici. Ai-je besoin de te dire que je n'ai pensé qu'à toi pendant ces cinq jours d'angoisse? Non, tu le devines bien, n'est ce pas? Et puis, te l'avouerai-je? J'ai trouvé mon père si complètement métamorphosé, si contrit,—je pourrais dire si honteux, de sa conduite, que devant les témoignages d'affection qu'il me prodiguait, je n'ai pas encore eu le courage de l'interroger à cet égard.

—C'est donc moi qui m'en chargerai, fit le vicomte en se redressant.

—J'y consens, mais fais le sans colère, pour l'amour de moi, supplia Sylviane. Mon père sera déjà assez embarrassé d'affronter ta présence, puisqu'il n'a pas osé, quoiqu'il en mourût d'envie, aller t'annoncer dans ta prison que tu étais libre.

—Eh bien! oui, je te promets d'être calme, accorda Didier avec douceur.

—Alors, permets moi d'aller le chercher et de le préparer à cette entrevue, demanda Sylviane d'un ton câlin.

—Ah! tout ce que tu voudras, pourvu que tu sois heureuse, dit le gentilhomme avec feu.

Elle sortit en lui envoyant un baiser du bout des doigts pour le remercier.

Didier avait toutes les peines du monde à contenir l'agitation à laquelle il était en proie. Quoi! le pape avait été abusé à ce point qu'il avait considéré comme "frauduleuse" l'union qu'un de ses ministres avait bénite! Comment! lorsque tout à l'heure, il pressait Sylviane dans ses bras, c'était comme amant et non plus comme mari! Voilà donc quel était le résultat tant cherché des basses intrigues que M. de La Gibertière et le marquis avaient ourdies et auxquelles M. de Castellan n'avait pas eu le courage de s'opposer!

Et leur enfant? qu'en avaient-ils fait? Ah! s'ils l'avaient tué, et il le saurait,—malheur à eux! car cet enfant c'était le fruit précoce d'un hymen trop tôt brisé, c'était le souvenir de l'aveugle confiance avec laquelle Sylviane s'était abandonnée, des courts instants de délices que l'amour leur avait accordés.

Il se promenait dans ce grand salon pour tromper les minutes d'attente, trop longues au gré de son impatience, lorsque enfin la porte s'ouvrit et Sylviane parut, tenant par la main M. de Castellan.

—Monsieur, lui dit pour la forme le jeune colonel, je sais tout ce que vous avez fait pour moi. C'est à votre sollicitude que je dois en grande partie mon élargissement, je vous en suis très reconnaissant.

Le baron s'inclina cérémonieusement.

—C'est à cette même bienveillance, dont vous avez usé envers moi, que je vais faire appel, continua Didier, pour obtenir de vous la vérité—la vraie—sur un point au sujet duquel Sylviane tremble de vous interroger, et que vous-même paraissez craindre d'aborder, puisque vous n'êtes point allé au devant des éclaircissements qu'elle était en droit de vous demander. Il s'agit de notre enfant.

—Elle me l'a dit, monsieur, et vous voyez que je ne me suis pas fait attendre, répondit M. de Castellan. Me voilà prêt à vous donner toutes les explications désirables.

—Je vous écoute, monsieur.

D'un geste, le baron lui désigna un siège et prit place en face de lui, à côté de sa fille.

—Lorsque Sylviane nous apprit la situation intéressante dans laquelle elle se trouvait, commença-t-il, cette nouvelle contrariait tellement nos projets et me blessait alors si cruellement dans mon amour-propre que nous résolûmes d'étouffer ce scandale par tous les moyens imaginables.

"Pour cela il importait avant tout d'éloigner des témoins embarrassants. Ce fut mon beau-frère qui nous facilita cette tâche délicate.

"Pendant notre séjour à Trévoux, Pierre et Antonine s'étaient épris l'un de l'autre et....

—Oui, je sais, fit Didier. J'ai passé trois jours chez eux, à Roanne, en venant ici; ils m'ont raconté leur histoire. Il paraît même qu'ils avaient pris de légers acomptes sur le mariage, car ils ont un adorable enfant, qui est venu au monde quatre mois plus tôt qu'il ne l'aurait fallu.

M. de Castellan se mit à sourire.

—Je vois, dit-il, qu'ils ne vous ont pas conté cette histoire d'un bout à l'autre. Il est vrai qu'on n'a révélé à Antonine qu'une partie de la vérité. Sans cela, elle aurait tout découvert et c'est ce que nous voulions éviter.

C'est M. de La Gibertière et son valet de chambre qui ont tout conduit, tout conclu et c'est grâce à sa docilité que Pierre a reçu de nous la somme qui lui était nécessaire pour s'établir.

—Conduit.... quoi? Conclu.... quoi? demanda Didier, très intrigué.

—Quelques jours avant la célébration de son mariage, et du consentement de Pierre, nous avions fait courir adroitement le bruit, auquel vous avez cru vous-même, que les deux amoureux avaient anticipé sur l'avenir, et que cet hymen n'était que la réparation tardive d'un dommage qu'il deviendrait bientôt impossible de dissimuler.

—Ce n'est donc pas vrai? fit le vicomte.

—Non, répondit M. de Castellan.

—Mais alors, ce magnifique enfant que je faisais sauter sur mes genoux,

—N'est pas à eux.

—A qui donc est il?

—Vous ne le devinez pas? dit le baron en souriant finement.

—Ah! monsieur, s'écria Didier tout ému, n'allez pas nous faire mourir d'une fausse joie! Cet enfant serait....

—Le vôtre, oui, mon cher ami, avoua M. de Castellan.

Sylviane ne fit qu'un bond et se jeta au cou de Didier, qui, par convenance, eut se contraindre assez pour ne pas lui rendre ses caresses.

Doucement, avec les précautions que l'on prend envers les malades, il la força de reprendre sa place auprès de son père.

—Mais, interrogea-t-il, comment se fait-il qu'Antonine se soit prêtée à cette substitution, qu'elle ne m'en ait pas dit un mot?

—Parce que c'est précisément cela qu'on lui a caché.

—Alors que lui a-t-on dit pour l'y faire consentir.

—Pierre lui a dit tout bonnement que leur établissement dépendait de sa complaisance et qu'il n'aurait qu'à ce prix les dix mille livres de dot qu'on lui avait promises. Et, pour l'y décider, voici la fable que, d'accord avec son maître, il avait imaginée.

"Il s'agissait d'un gentilhomme marié, ami de M. de La Gibertière, qui avait eu des relations illicites avec une amie intime de sa femme. Or le mari de cette dame commandait dans la mer des Indes un navire de Sa Majesté. Depuis deux ans, il était absent de France. Ni le père, ni la mère de ce pauvre petit ne pouvaient donc le reconnaître et le garder auprès d'eux.

"D'autre part, on ne voulait le confier qu'à des personnes sûres, qui l'élèveraient avec soin et lui fissent donner une éducation en rapport avec la petite fortune qu'il aurait plus tard.

"Pour gagner cette grosse dot et devenir une riche bourgeoise, il suffisait à Antonine et il en était temps encore, de simuler une grossesse de quatre mois, attendu que l'enfant viendrait probablement au monde dans les premiers jours de mai.

"Elle n'aurait du reste à s'occuper de rien. Mort ou vivant, M. de La Gibertière lui apporterait l'enfant, le docteur Muzet lui amènerait une nourrice, ferait un simulacre d'accouchement et tout serait dit. On enterrerait l'enfant mort. On élèverait l'enfant vivant.

"Antonine n'était point dépourvue, paraît il, de toute ambition, car elle accepta.

"De très bonne foi elle avait cru au récit que son mari lui avait fait. En nous quittant, elle ne se figurait pas plus que nous que l'enlèvement et même le mariage de Sylviane avaient eu de si redoutables conséquences. Aucun soupçon ne lui vint donc à l'esprit, lorsque M. de La Gibertière et le docteur lui apportèrent votre fils.

"Bien plus, comme Sylviane avait souvent dit devant elle que si elle avait un fils elle voudrait qu'il s'appelât Maurice, Antonine eut la pensée de donner à cet enfant le nom que sa maîtresse aurait choisi.

"Et c'est ainsi, acheva le baron, que vous avez fait sauter sur vos genoux votre propre enfant, que vous l'avez appelé du nom qui lui appartient réellement.

—Ah! voilà donc pourquoi je l'aimais tant! s'écria Didier.

—Voulez vous me permettre d'ajouter quelques mots? demanda M. de Castellan.

—Parlez, monsieur, fit le jeune colonel, rayonnant de joie.

—Je comprends et j'ose dire que je partage l'impatience que vous devez ressentir d'embrasser votre fils, dit le baron, mais il me semble que partir aussi précipitamment tous les deux, au lendemain d'un deuil que les convenances nous obligent à porter, serait manquer grossièrement aux lois de la plus élémentaire délicatesse.

Voici donc ce que j'avais imaginé....

—Nous vous écoutons, monsieur.

Ces fâcheuses affaires ont eu dans le pays un grand retentissement, reprit M de Castellan, et le meurtre d'Etienne y donnera un regain de nouveauté dont je ne me soucie pas de rester témoin. Je ne crois pas que vous, ma fille, y teniez beaucoup plus que moi.

—Oh! non, s'écrièrent à la fois Sylviane et Didier.

—J'avais donc formé le projet de partir avec elle pour Paris, et même d'y séjourner pendant quelques années, afin de laisser au temps le soin de faire oublier le sang qui a été versé et le dénouement de ce drame intime.

—C'est une excellente idée! approuva le jeune officier.

—En conséquence, mon cher Didier, vous pourriez partir seul et nous attendre à Roanne, auprès de votre fils, pendant trois ou quatre jours, et nous repartirions alors ensemble pour Paris. [illegible]

—Je pense que cette idée est encore meilleure que la première, répondit Didier.

—Et moi donc! fit Sylviane, qui semblait renaître à la vie.

[illegible]

—Vous avez eu tort, monsieur. [illegible] votre père est toujours votre père. [illegible]

Didier essaya de discuter aucun des arguments spécieux que le baron lui opposait.

En principe, il lui donnait raison et savait bien qu'il ne pouvait pas quitter Saint Marcellin sans faire au moins une visite au marquis.

Afin de ne pas retarder inutilement son départ, il se rendit chez son père en sortant du château de Castellan.

Le marquis le reçut avec une satisfaction visible. Sans doute, il s'imaginait que Didier, animé de sentiments plus conciliants, venait se fixer auprès de lui.

A cet égard il fut promptement désabusé.

—Mon père, lui dit le jeune colonel, je vais où le devoir m'appelle, à Paris, d'abord, ensuite.... je ne sais trop sur quel théâtre de la guerre.... Je n'ai pas voulu m'éloigner sans vous présenter mes respects et vous demander si vous aviez quelques recommandations particulières à m'adresser.

—Eh quoi! comptes-tu donc partir si tôt?

—Demain je me mettrai en route.

—N'as tu donc rien qui te retienne ici?

—Plus rien, non, mon père.

Le marquis courba la tête et poussa un soupir.

—Va donc! et que Dieu t'accompagne! murmura-t-il.

Sans avoir, ni l'un ni l'autre, touché un mot des événements dont il aurait été dangereux de remuer les cendres, ils se séparèrent.

Plus que jamais le marquis resta seul.

Cette fois encore, Didier passa la nuit chez André, après avoir donné à Jacques l'ordre de venir le chercher le lendemain matin avec des chevaux frais.

Il se rendit chez son notaire avec le garde pour y instituer André gérant des propriétés qui lui appartenaient, puis il gagna le château de Castellan.

Après un long entretien avec Sylviane, qui lui promit de ne pas tarder d'une minute à le rejoindre dans le délai que son père avait fixé, il serra la main du baron qui lui rendit avec effusion cette étreinte. N'était-elle pas pour lui le pardon, l'oubli des injures?

Enfin Didier s'arracha aux délicieuses émotions qui l'agitaient. Comme un fou, sans se retourner, de peur qu'un regard de Sylviane ne l'arrêtât encore, il s'élança au dehors, sauta légèrement en selle et disparut.

ÉPILOGUE.

Deux jours après, Didier arrivait à Roanne.

En route, il avait eu le temps de se livrer à toutes les réflexions que la conduite de M. de Castellan lui avait suggérées.

Quoiqu'il ne l'eût pas interrogé à ce sujet, il semblait très probable que le baron ne s'opposait plus au mariage de Sylviane avec Didier—car celui qu'ils avaient contracté ayant été annulé, il fallait nécessairement en contracter un second.

Or, ce dont enrageait notre héros, ce second mariage ne pouvait décemment pas être célébré sur-le-champ. Il était à peu près impossible de ne point laisser passer quelques mois sur le deuil que portait la comtesse de Marsan.

Cependant, dût-il garder auprès de lui son petit Maurice, Didier était bien résolu à ne plus le laisser chez Antonine.

Aussi, dès qu'il eut mis pied à terre, fit-il appeler Pierre et sa femme.

Antonine pleurait à chaudes larmes. Elle ignorait que cet enfant fût le fils de sa maîtresse.

Ce qu'elle craignait, c'était d'être inquiétée par la justice pour avoir consenti trop facilement à jouer le rôle qu'on lui avait proposé.

Le vicomte la rassura et lui promit, avec le concours du baron, d'arranger les choses de telle façon qu'il n'en résulterait rien de fâcheux pour elle, ni pour son mari.

Antonine alla donc chercher le petit Maurice et le remit entre les bras de l'heureux père, qui le couvrit de baisers chaleureux.

—Ah! s'écria-t-il, il faut vraiment connaître ce bonheur-là pour en apprécier l'étendue. Puisse-t-il t'échoir un jour, ma bonne Antonine, et te récompenser des soins que tu as prodigués à cet enfant!

La jeune femme devint toute rouge et se prit à sourire.

—Cela ne tardera guère, monseigneur, dit-elle à demi-voix.

—Vraiment? fit Didier. Dans combien de temps?

—Quatre ou cinq mois au plus, monseigneur—Et cette fois, reprit-elle avec vivacité, ce sera bien pour mon compte.

—Eh bien! tant mieux, mon enfant! Je t'en félicite, et de grand cœur, je te le jure! affirma le gentilhomme.

Depuis quatre jours il attendait et la nuit allait tomber. Une vague inquiétude l'avait saisi. Est-ce que Sylviane et son père n'allaient pas venir? Ne l'auraient-ils éloigné que pour échapper à ses importunités?

Il était là, devant l'auberge, depuis plus de quatre heures, surveillant anxieusement la route, quand un grand bruit de chevaux, un roulement de carrosse, accompagnés du clic clac des postillons, le firent tressaillir.

Il se leva.

A la portière de la chaise, le premier objet qui attira ses regards fut le visage de Sylviane qui, elle aussi, le cherchait des yeux.

Il éleva dans ses bras son petit Maurice, qui jouait auprès de lui, pour que sa mère le vît plus tôt.

Un instant après, le carrosse s'arrêtait devant la porte. Sylviane et le baron mettaient pied à terre.

Sans aucun respect humain, obéissant à l'irrésistible sentiment de sa maternité, elle saisit frénétiquement son fils et, le serrant contre sa poitrine, comme si elle craignait qu'on vînt le lui reprendre, elle pénétra dans l'auberge.

Pierre et Antoine étaient accourus et les avaient fait entrer dans le petit salon qui communiquait avec la salle basse.

Il y eut un moment de confusion indescriptible, pendant lequel Sylviane s'enivrait, littéralement des caresses qu'elle prodiguait à son fils, en même temps qu'elle serrait convulsivement la main d'Antoine.

Enfin le calme se rétablit et l'on put dresser le couvert.

Pendant le souper, le baron annonça à Didier qu'il comptait louer à Paris un hôtel, ou un appartement assez vaste pour que Didier pût l'habiter avec sa femme.

—Seulement, fit-il observer, il faudra bien deux ou trois mois pour le meubler, et, comme vous ne pouvez pas vous remarier avant ce court délai, nous aurons tout le temps de l'installer à notre guise. Pour cela, nous aurons besoin de vous, mon cher ami.

—Oh! je ne demande pas mieux! s'écria l'heureux gentilhomme.

—Mais comment ferez vous, si vous reprenez du service? objecta M. de Castellan. Où serez-vous dans trois mois?

—Où je voudrai, puisque j'ai devant moi toute une année, avant qu'on soit pourvu à mon remplacement.

—Bien, mais, cette année, et elle passera vite, croyez-le, vous aurez le courage de laisser Sylviane seule avec son enfant, et peut-être sur le point d'en avoir un autre? Irez-vous exposer votre vie comme vous l'avez fait? Ne redoutez-vous pas que la crainte de vous perdre et de ne [illegible] ne nuise au rétablissement de sa santé déjà si rudement éprouvée?

—Oh! qu'à cela ne tienne! fit Didier. Pour peu que Sylviane le désire, je renoncerai à la carrière des armes.

—Je crois qu'elle le désire, puisqu'elle m'a fait part des craintes qu'elle avait conçues, répondit le baron; mais elle n'aurait jamais osé vous le demander. Heureusement je n'ai pas les mêmes scrupules, tout en partageant ses appréhensions, et j'ai voulu vous les soumettre sans plus tarder.

—Vous avez eu raison, monsieur. [illegible]

[illegible]

Après de longs atermoiements, il se décida à écrire à son père, pour lui exposer la situation et lui demander la permission de vendre les propriétés qui lui appartenaient.

Le marquis lui répondit qu'il lui refusait toute autorisation de vendre des biens qui dépendaient de son marquisat. En revanche, il lui envoyait une somme de cent mille livres, payables à Paris, et s'engageait à lui servir tous les ans une pension de dix mille écus.

M. de Castellan avait eu raison. Le marquis revenait à résipiscence. Didier était devenu l'héritier de sa fortune. Son père agissait envers lui comme il l'aurait fait vis à vis d'Etienne.

Didier en fut surpris et touché. Il se reprocha d'avoir quitté si froidement le malheureux gentilhomme. Il lui écrivit une longue lettre de remerciements, l'assurant de son profond respect, et exprimant ses regrets sincères des dissentiments qui les avaient divisés. "Que tout soit oublié, ajoutait-il, et comptez, cher père, qu'à mon premier voyage en Dauphiné, ma première visite sera pour vous."

Il n'eut rien de plus pressé que d'aller porter au baron cette excellente nouvelle.

—J'en étais sûr, dit M. de Castellan. Je vous avais dit qu'il y viendrait.

Didier avait un poids moins sur la conscience. A l'avenir, il ne serait plus à la charge de personne.

Le jeune colonel pensa qu'il ne serait pas convenable d'envoyer sa démission au ministère avant d'en avoir prévenu le roi.

Il sollicita de Sa Majesté une audience qui lui fut accordée sur l'heure.

Il exposa au roi quelles complications avaient suivi son mariage et pourquoi il se voyait obligé d'en contracter un second.

—Comment! s'écria Sa Majesté en riant, vous vous remariez avec la même femme! Parbleu! voilà une chose qui ne s'est peut être jamais vue! C'est de l'impénitence, ou je ne m'y connais pas.

—Il est vrai, sire, mais je n'ai malheureusement pas le droit d'en rire avec vous.

—Pourquoi donc? dit aussitôt le roi avec le plus vif intérêt.

—Parce que la santé de Mlle de Castellan est gravement compromise. Elle a besoin, pour se remettre, d'une grande tranquillité d'esprit. Or, si je reprenais du service, elle en concevrait d'insurmontables inquiétudes.

—Comment! s'écria Sa Majesté. Vous donneriez votre démission, quand vous êtes colonel à vingt huit ans! quand vous tenez à court délai votre bâton de maréchal de France?

—Oui, sire, si vous le permettez. Je ferai litière à celle qui a tant souffert pour moi des hautes ambitions que votre générosité m'avait fait concevoir.

—Comme il vous plaira, colonel, mais vrai, c'est dommage!

—Votre Majesté est trop bonne, répondit le jeune officier. C'est parce que je suis pénétré de ses bontés que j'ai cru devoir la prévenir avant d'envoyer à M. Louvois ma démission.

—Je vous en sais gré, [illegible]. Mariez-vous donc, puisque votre bonheur est là, mais donnez moi beaucoup d'enfants et tâchez qu'ils vous ressemblent.

—J'y tâcherai, sire, promit Didier.

—Et quand vous mariez-vous, colonel?

—Dans quinze jours, sire.

—Alors veuillez me le faire savoir, reprit Sa Majesté, [illegible] signer votre contrat.

Didier s'y engagea et prit congé.

Le lendemain, [illegible] au ministère, mais non pas sans [illegible] regrets, sa lettre de démission. [illegible]

Quinze jours après [illegible] Didier de Marsan.

A neuf heures [illegible] au contrat et [illegible] ses deux campagnes.

Il la quitta [illegible] petites entrées à la cour.

Didier remercia Sa Majesté et, prenant [illegible] grand [illegible] attendait sa chaise.

Deux jours après Sylviane et Didier étaient mariés [illegible] en grande pompe, et mariés cette fois sans aucun obstacle.

Au sein du bonheur [illegible] la santé revint à Sylviane avec ses couleurs roses et sa fraîcheur d'autrefois.

Quant à Didier, [illegible] ses désirs. Parfois [illegible] était seul, ce qui lui arrivait fort rarement, un triste, quoique doux [illegible] se représentait à sa [illegible] connétable.

Qu'était devenue la pauvre femme? Il l'ignorait.

Il est vrai que [illegible] suivre dans toutes [illegible] aventures qu'elle courut encore, [illegible] aurait elle suffi.

Après avoir échappé à la captivité qu'elle subissait à [illegible] et grâce à son mari, qui lui accorda l'autorisation de se rendre à Madrid, elle se dirigea sur Ostende, où le gouverneur, don Fernand Valladores lui [illegible] les plus grands honneurs, jusqu'à ce qu'un vaisseau anglais la conduisît à Saint-Sébastien.

Après avoir séjourné quelque temps chez don Luis Henriquez, [illegible] de Medina, almirante de Castille, elle obtint la faveur d'être reçue au couvent de Santo-Domingo [illegible] en sortit, "pour bien [illegible] que les précautions [illegible] ne serviraient qu'à [illegible] drait."

A l'avènement de [illegible] Charles II, elle devint l'amie [illegible] don Juan II d'Autriche [illegible] d'une liberté [illegible] frère de son mari [illegible] vit son *Apologie*.

Sans doute [illegible] 1677, elle était [illegible] couvent de [illegible] l'ambassade de France [illegible] marquise de Villars.

[illegible]

M. Prudhomme marchande à un matelot retour des [illegible] un magnifique perroquet.

—Mais il ne parle pas votre perroquet!

—Faites pas attention, bourgeois, c'est l'émotion du voyage. Mais quand il aura passé huit jours avec votre femme, vous ne pourrez plus le faire taire!

En police correctionnelle:

Une dame d'une trentaine d'années, cheveux rutilants, toilette tapageuse, est citée comme témoin.

—Etes-vous mariée, madame? lui demande le président.

—Je m'en rapporte à la sagesse du tribunal.